

DIVISION REGIONALE EXCELLENCE PAR EQUIPE DE CLUB 2017

PROCEDURE D'INSCRIPTION A LA DRE 2017

Le **Comité Régional P.A.C.A** envoie le règlement (par mail) à tous les clubs de sa compétence. Les clubs candidats pour la DR Excellence s'inscriront avant le 1 avril 2017, auprès du **Comité Régional P.A.C.A**, en renvoyant le bulletin d'inscription en annexe. (Un bulletin par club) puis un chèque d'engagement de 117€ (non encaissé).

Cette engagement représente les frais des trois Archers pour les 3 manches de DR par équipe, il sera déduit les frais du greffe pour toute équipe non présente sur une manche et remis aux clubs organisateurs de cette manche.

Procédure d'inscription aux épreuves de DRE :

- Le **Comité Régional P.A.C.A** mettra en ligne sur le site de la ligue les mandats, rédigés par les clubs supports, au minimum 3 semaines avant le déroulement de la compétition.
- La composition des équipes doit être communiquée une semaine avant chaque étape, auprès de l'organisateur et de la commission sportive de la ligue.
- Il est possible d'inscrire plusieurs équipes dans une même catégorie.
- Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la division régionale. En cas de non participation à l'une des étapes (qualification et phases finales), l'équipe sera automatiquement déclassée.
- Inscription auprès de la commission sportive.
- Règlement des frais de greffe sur place le jour de la manche aux clubs organisateurs

OBJECTIF

La Division Régionale EXCELLENCE du **Comité Régional P.A.C.A de Tir à l'Arc** par équipe de club un double but :

- Proposer un objectif sportif aux clubs le titre de Champion Régional EXCELLENCE par équipe de club. Accéder à la Finale Nationale de Division Régionale pour prétendre accéder à la Division 2 (ou DNAP pour les arcs à poulies)
- Aidez les clubs à se structurer sportivement Aider un maximum de clubs à se structurer autour d'un projet sportif. Amener les tireurs à pratiquer le tir en compétition par équipe.
- Préparer les archers à être compétitif pour l'échéance sportive

REGLEMENT

Cette division est mise en place par le **Comité Régional P.A.C.A** sous l'égide de la FFTA.

Nombre de compétitions : 3 épreuves FITA (2x70m) :

- Catégories : Classique homme, classique femme, arc à poulies hommes, arc à poulies femmes.
- La mixité, pour la composition des équipes à 70 m (classiques) et 50m (poulies), est interdite.
- Les équipes peuvent être composées de 3 archers.
- Les jeunes tireurs n'ayant pas tiré à 70 mètres l'année précédente, ne sont pas concernés par cette mesure.
- Concernant la réglementation liée aux transferts (libre et autorisés), Voir le manuel de l'arbitre (Règlements généraux C.3.3 : Les transferts).

REGLEMENT DR JEUNES

–Catégories : benjamins-minimes mixte , Cadet-junior homme , cadettes-juniors femme , cadet-junior mixte

–les équipe cadets-juniors mixtes concourront dans la catégorie cadets-juniors homme.

–Les jeunes archers ayant tiré dans les catégories homme et femme ne peuvent être dans une catégorie jeunes.

LES EPREUVES

LE 2 X 70 METRES (Compétition qualificative au championnat de France).

Ce tir sera réalisé sur 12 volées de 6 flèches si possible sur le rythme ABC à la distance de tir et sur blasons respectant la réglementation en vigueur. La composition des équipes DRE sera faite sur le lieu de la compétition et ceci avant le début des tirs.

Elle sera remise à un responsable du **Comité Régional P.A.C.A** présent ou à l'organisateur de la compétition.

La fiche d'inscription sera disponible au greffe.

3 étapes FITA par équipe :

- Etape sur une journée : matin, tir de classement (comptant pour le classement national); après-midi: matchs par équipe.
- Le championnat se déroule par la rencontre de toutes les équipes entre elles au minimum une fois dans la saison.
- Le classement de la D.R est effectué en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des matchs et les points obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

ORGANISATION

Le championnat se déroule par la rencontre de toutes les équipes entre elles au moins une fois dans la saison et ce en fonction du nombre d'équipes inscrites

Nombre d'équipes engagées	fonctionnement	remarques
10 équipes	18 matchs par équipe à raison de 6 matchs par étapes	règlement identique à celui de la L.1 de football : match aller et match retour
9 équipes	16 matchs par équipe	
8 équipes	14 matchs par équipe	
7 équipes	12 matchs par équipe à raison de 4 matchs par étape	
6 équipes	15 matchs par équipe à raison de 5 matchs par étape	toutes les équipes se rencontrent 3 fois
5 équipes	12 matchs par équipe à raison de 4 matchs par étape	
4 équipes	9 matchs par équipe à raison de 3 matchs par étapes	
Entre 1 et 3 équipes	le classement s'effectuera sur les épreuves de classement	les catégories seront regroupées pour leur proposer des situations de matchs

CLASSEMENT D'UNE MANCHE DE DRE

L'attribution des points se fait sur la base ci-dessous en fonction du classement lors du tir qualificatif.

Entre 9 et 16 équipes	Entre 4 et 8 équipes
3 points attribués à la 1ère équipe	3 points attribués à la 1ère équipe
2 points aux équipes classées de la 2ème à la 4ème place	2 points aux équipes classées 2ème
1 point aux équipes classées de la 5ème à la 8ème place	1 point aux équipes classées 3ème et 4ème

Lors des matchs par équipes :

- Match gagné 2 points
- Match perdu 0 point

En cas d'égalité sur une compétition, le départage se fera au nombre de 10, puis de 9...des trois archers retenus pour le l'équipe.

CLASSEMENT FINAL DE LA DRE

Attention : Pour prétendre être vainqueur de la DRE il faut avoir participé aux trois manches régionales.

Une fois les 3 épreuves terminées, le titre de Champion Régional Excellence par Equipe de Club sera attribué au club ayant obtenu le plus de points.

Un classement définitif sera établi par le **Comité Régional P.A.C.A** sur le total des points marqués sur l'ensemble des 3 épreuves.

En cas d'égalité entre deux clubs à la fin de la 3ème épreuve, le départage sera fait en fonction du total des points obtenus par l'équipe lors des tirs qualificatifs sur les trois compétitions.

RECOMPENSES

Une fois le classement final de la DRE établi, le **Comité Régional P.A.C.A** récompense dans chaque catégorie les trois premières équipes de club.

Le Comité Régional P.A.C.A prend en charge les frais d'inscription à la finale des DR pour les équipes qui y participent.

CLASSEMENT

Spécifique des équipes prétendants à la montée en D2.

Attention : Pour prétendre participer à la finale des DR il faut avoir participé aux trois manches régionales.

MONTEE ET DESCENTE EN D2 ou DNAP

La première équipe de chaque catégorie de ce deuxième classement est qualifiée pour participer à la finale nationale de la DR afin de tenter l'accession en D2 (ou DNAP pour les arcs à poulies).

Si une équipe qualifiée à la finale nationale décide de se retirer de l'épreuve la 2ème équipe du deuxième classement est repêchée.

En fin de saison, le Comité Régional PACA transmet les résultats à la Fédération pour que celle-ci en assure la publication (revue fédérale, site Internet, lettres aux clubs, etc...).

DIVISION REGIONALE EXCELLENCE PROVENCE CIRCUIT 2017

Manche 1 :

Manche 2 :

Manche 3 :

RAPPEL :

Finale Nationale des DR les 02 & 03 septembre 2017

La Commission Sportive

BULLETIN D'INSCRIPTION

Club : _____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : _____

e-mail : _____

	DR Jeunes				DR Adultes Classique		DR Adultes AP
Cat.	Benjamin Minime mixte	Cadette Junior	Cadet Junior	Cadet Junior Mixe	Hommes Classique	Femmes Classique	Hommes AP
Nb d'équipes							

Composition des collectifs				
Cat.				
Archer 1				
Archer 2				
Archer 3				
Archer 4				
Archer 5				
Archer 6				

Renvoyer le bulletin d'inscription avant le **01 AVRIL 2017** à cr.paca.ta@gmail.com

Je certifie sur l'honneur que l'équipe est conforme à la réglementation fédérale. (Cf. règlements sportifs)

Le président du club : _____
Signature